

SAINT-HYACINTHE DÉPLOIE SON PLAN DE CHALEUR EXTRÊME ET DEMANDE DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 18 juin 2020 – Une vague de chaleur affecte actuellement la région maskoutaine et pourrait se prolonger au cours des prochains jours. La Ville de Saint-Hyacinthe demande à toute la population de réduire sa consommation d'eau potable, d'appliquer des mesures de prévention et rappelle d'éviter de faire des feux à ciel ouvert. Pour aider les citoyens n'ayant pas accès à la climatisation, elle ouvrira une halte fraîcheur au centre-ville.

Réduction de la consommation d'eau

La chaleur des derniers jours et les faibles précipitations affectent la réserve d'eau potable et les citoyens en consomment actuellement trois fois plus qu'à l'habitude. Il faut donc que toute la population réduise sa consommation d'eau potable et gère prudemment son utilisation, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Les citoyens et les entreprises sont donc invités à :

- Respecter [la réglementation](#) concernant l'utilisation de l'eau potable (jour pair et impair);
- Faire des choix stratégiques d'utilisation de l'eau potable en :
 - o Évitant de laver les véhicules routiers;
 - o Restreignant au minimum les périodes d'arrosage de la pelouse;
 - o Écourtant la durée des douches ou en diminuant le niveau d'eau dans la baignoire.

La collaboration de tous les citoyens est essentielle afin d'éviter d'imposer des mesures plus contraignantes.

Interdiction de feux à ciel ouvert

La SOPFEU a également émis un danger d'incendie extrême pour la MRC des Maskoutains. Il est donc interdit de faire des feux à ciel ouvert sur l'ensemble du territoire de la MRC.

De plus, au cours des dernières semaines, les pompiers ont répondu à de nombreux appels liés à des cigarettes mal éteintes. Il est important de se débarrasser d'un mégot dans un cendrier, car celui-ci peut se consumer durant plus de 3 heures et une flamme est susceptible d'apparaître pendant tout ce temps.

Ouverture du cabaret André-H.-Gagnon

À compter du vendredi 19 juin jusqu'au dimanche 21 juin, le cabaret André-H.-Gagnon, situé au Centre des arts Juliette-Lassonde, sera ouvert de 11 h à 18 h pour offrir une halte de rafraîchissement aux personnes n'ayant pas accès à la climatisation à la maison. Les journées d'ouverture seront ajustées en fonction des prévisions météorologiques.

Les citoyens qui se présenteront dans la salle devront respecter certaines conditions en contexte de pandémie soit :

- N'avoir aucun symptôme ou ne pas être en isolement;
- Appliquer rigoureusement la distanciation sociale;



- Porter un masque (la Ville en offrira sur place);
- Se désinfecter les mains à leur arrivée;
- Ne partager aucun matériel.

Mesures de prévention

Finalement, voici quelques mesures de prévention à appliquer pour éviter d'être incommodé par la vague de chaleur :

- Se rendre dans un endroit frais ou climatisé;
- Boire beaucoup d'eau (6 à 8 verres);
- Réduire les efforts physiques;
- Prendre au moins une douche ou un bain frais par jour ou se rafraichir la peau avec une serviette mouillée plusieurs fois par jour.

Les citoyens peuvent également s'amuser dans les [8 jeux d'eau](#) ou prendre une pause fraîcheur au centre commercial.

Pour en savoir plus sur les moyens de prévenir les effets de la chaleur, consultez le Portail santé du Gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/prevenir-les-effets-de-la-chaleur-accablante-et-extreme/>

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304